



CH-3003 Berne
OFSP

À tous les pharmaciens cantonaux, médecins cantonaux, pharmaciens hospitaliers et médecins hospitaliers

Votre référence:
Référence/Numéro de dossier:
Notre référence: SCP/ZAS/THO/GAT
Berne, le 10 juillet 2020

Communication écrite concernant les modalités d'administration de commande et de livraison de la préparation Veklury® (remdesivir)

Madame, Monsieur,

Le 30 juin 2020 Swissmedic a octroyé pour une durée limitée une autorisation pour la préparation **Veklury® (remdesivir)** pour le traitement de la maladie à coronavirus (COVID-19) chez les adultes et les adolescents à partir de 12 ans qui présentent une pneumonie due au SARS-CoV-2 et ont besoin d'un supplément d'oxygène (www.swissmedic.ch).

Selon les articles 14 et 15 de l'ordonnance Covid-19 n° 3 (RS 818.101.24), la Confédération peut acquérir et attribuer des biens médicaux importants pour soutenir les cantons et leurs établissements de santé si le besoin ne peut être satisfait par les voies d'approvisionnement normales.

La disponibilité du remdesivir est actuellement limitée. Afin de garantir aux patients hospitalisés un traitement adéquat et équitable avec le remdesivir, les représentants de la task force nationale (ncs.tf.ch), des sociétés médicales spécialisées la SSI (www.sginf.ch), la SSMI (www.sgi-ssmi.ch) et la SSMIG (www.sgaim.ch), ainsi que le GSASA (www.gsasa.ch) ont défini en collaboration avec l'OFSP les exigences pour la prise en charge des patients avec le remdesivir. Par conséquent, le remdesivir ne peut actuellement être utilisé que chez les patients hospitalisés souffrant de pneumonie induite par le SRAS-CoV-2 et nécessitant un apport supplémentaire d'oxygène, mais pas chez ceux qui sont sous ventilation mécanique ou ECMO.

La procédure de commande et de livraison des médicaments se déroulera à **partir du mardi 14 juillet 2020** de la façon suivante:

- Si un patient remplit toutes les conditions énumérées dans le formulaire de demande de traitement de remdesivir, la commande de remdesivir peut être envoyée par courriel à l'aide du formulaire ci-joint et disponible en ligne (1 formulaire par patient) aux adresses suivantes (Annexe 1):

BAG : HMR_COVID@bag.admin.ch

cc: Globomedica: bb@globomedica.ch;

cc : Gilead: ZUCOVID19@gilead.com

- Seules les commande faites avec ce formulaire, entièrement rempli, seront prises en compte, sous réserve de la disponibilité des médicaments.

La livraison n'est effectuée qu'après confirmation par l'OFSP comme suit (Annexe 2):

- du lundi au vendredi 12h00 chez Globomedica. Les commandes reçues par Globomedica sont livrées le jour suivant par livraison express.
- du vendredi 12h00 au dimanche, à un lieu de retrait communiqué par l'OFSP au donneur d'ordre. Les frais de transport et d'urgence sont à la charge du donneur d'ordre.

La quantité limitée actuelle de médicaments contenant du remdesivir sera disponible gratuitement pour les patients à **partir du mardi 14 juillet 2020** et jusqu'à nouvel ordre grâce au soutien de Gilead.

L'OFSP travaille en étroite collaboration avec la société Gilead pour garantir des médicaments supplémentaires destinées à la Suisse. Dès que la situation s'améliorera, nous adapterons les conditions en conséquence.

Nous vous remercions pour votre soutien et votre collaboration.

Avec nos meilleures salutations,

Taskforce Covid-19-Groupe de travail médicaments

Département fédéral de l'intérieur

Unité de direction santé publique

Section Droit des produits thérapeutiques

Schwarzenburgstrasse 157, CH-3003 Bern

HMR_COVID@bag.admin.ch



Fosca Gattoni Losey

Cheffe de section adjointe

Annexes:

Annexe 1: Commande Veklury® (remdesivir) 100 mg / 6 flacons

Annexe 2: Procédure de commande

Copie à Gilead Sciences Suisse SARL